

Conseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU JEUDI 5 OCTOBRE 2023 - Salon de l'hôtel de ville

**CENTRE-VILLE / GARE
GARIBALDI**



ÉRIC CROCHON
Coprésident habitant



JACQUES BURLAT
Coprésident élu

> Appel à candidatures - 4 places vacantes

M^{me} Marina Parachini s'est portée volontaire il y a quelques mois et a rencontré le service démocratie locale, après avoir assisté à l'assemblée de quartier du Centre-Ville. Elle se présente et se dit très intéressée par l'aspect événementiel qui fait partie du champ d'intervention du conseil de quartier. Nous lui souhaitons la bienvenue.

> Questions de sécurité : échange avec la police municipale

On constate des problèmes de stationnement dans le secteur de la mosquée tous les vendredis. Est-il possible d'augmenter le nombre de rondes de la police municipale ?

Il semble que le stationnement s'étende dans les copropriétés privées comme les Cerisioz, sur les trottoirs, sur le giratoire du bus, devant la gare, empêchant parfois la manœuvre du bus. Le problème se produit essentiellement entre 13h et 15h. La police municipale prend note et renforcera la présence et les contrôles sur ce secteur. À noter qu'une opération a eu lieu dès le lendemain du conseil de quartier (vendredi 6 octobre) avec

trois équipages dont des motos. Plusieurs rappels ont été faits et trois véhicules ont été verbalisés. Une seconde opération a eu lieu le 13 octobre, pas de problème particulier observé.

Rue Chrysostome, malgré le retraçage des lignes, problème de stationnement tous les jours aux heures de sortie d'école et les jours de marché. Est-il possible d'augmenter le nombre de rondes de la police municipale ?

La consigne est passée aux ASVP qui renforceront les passages. La Métropole ne pourra pas installer des quilles partout et la pose de caméra n'est pas envisageable pour le moment sur cette impasse.

On constate des stationnements sur le trottoir à la copropriété Herriot et Notre Dame de la Paix. Est-il possible d'augmenter le nombre de rondes de la police municipale ?

La situation est bien connue des services de police. Depuis le 6 octobre, des blocs de béton ont été installés pour empêcher le passage des véhicules sur la bande en stabilisé, le problème est donc résolu.

Des terrasses bloquent le passage des piétons et personnes à mobilité réduite, avenue de la Gare, devant le restaurant «La Goulette» et le bar de la Gare.

La police municipale se rendra sur place avec les receveurs placiers et vérifiera les termes de l'autorisation d'occupation sur le domaine public du restaurant en question. Un appel est nécessaire, les jours de gêne, pour que l'intervention d'un équipage se fasse à bon escient. À noter : un passage a été fait le lendemain du conseil de quartier, il s'avère que la terrasse de «La Goulette» n'était pas autorisée. Le gérant a été mis en

demeure de retirer la terrasse sans délais avant de faire une demande d'autorisation auprès de la Ville. Rappel du numéro de la police municipale : 04 78 20 00 95, 7 jours/7, de 6h à 4h.

Une conseillère de quartier insiste sur le stationnement en double file avenue de la Gare. La police municipale indique le bilan des interventions et contraventions à ce jour sur l'année 2023 : 180 contrôles de vitesse, 1080 contraventions suite à des infractions au code de la route, et plus de 5000 verbalisations liées au stationnement.

> Garibaldi : opération de sensibilisation sur les déchets, menée avec le bailleur Alliade

La résidence Garibaldi est régulièrement et depuis longtemps concernée par des dépôts sauvages d'encombrants de plus en plus nombreux à proximité des espaces poubelles. En moyenne 100 m³ par mois. Alliade Habitat, en partenariat avec la Ville de Saint-Priest, la Métropole de Lyon et les acteurs locaux, a sollicité NFETUDE pour mener un projet d'accompagnement de réduction de dépôts d'encombrants. Depuis 2019, plusieurs actions ont été tentées auprès des habitants pour comprendre les raisons de ces dépôts, le long des quatre espaces poubelles. Le diagnostic rendu par NFETUDE démontre que ceux-ci sont peu pratiques car les trappes sont hautes et un peu dures à pousser, que leur dimension n'est pas adaptée aux sacs de grande capacité et que leur état de propreté peut être

également dissuasif. Pour répondre au diagnostic, « La Formidable Armada », cabinet de design urbain, a été mandaté pour réaliser les aménagements techniques et pédagogiques suivants :

- Décroché de couleur avec n° de l'allée
- Petite marche d'accès à la trappe
- Pose de pictogramme et panneau d'information
- Réalisation et distribution de livrets ludiques

La phase d'évaluation a démarré en octobre afin d'établir une comparaison avant / après projet, en matière de volume d'encombrants et d'usage. Des questionnaires à destination des locataires et des contacts de proximité permettront de mieux encadrer le dispositif. Le bilan général de l'opération est prévu pour janvier 2024.

> Bilan des dernières manifestations

Fête des voisins à la gare le 2 juin

Cette fête s'est globalement bien passée. La communication a été bien faite mais peu de monde s'est déplacé. Des questionnaires ont été remplis pour recueillir les suggestions des participants. Il est proposé l'an prochain de changer de lieu, ça sera au parc des Sens qui est situé en face de la police municipale. Le conseil de quartier envisage de changer de secteur chaque année. Date officielle de la fête des voisins en 2024 : le vendredi 24 mai.

Gari Plage

Le Pôle enfance famille a organisé sa Fête de quartier le samedi 17 juin, avec, au programme, kermesse, repas partagé et concert. Des conseillers de quartier se sont chargés de l'animation Gari Plage pour accompagner l'équipe en place et rencontrer les habitants. De nombreuses familles étaient présentes.

> Point sur les différents groupes de travail

Aristide Briand

Ce groupe de travail s'est chargé de repérer toutes les anomalies, dysfonctionnements, reprises de chaussées, et difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite. Une 1^{re} partie de travaux demandés a été réalisée. La 2^e partie, sur le tronçon Édouard Herriot/ Jean Jaurès est en

cours. Les abaissements de trottoirs ont été refaits d'abord sur le carrefour rue de Provence. Les travaux se poursuivent actuellement au niveau de l'Espace Mosaïque.

Friche Pompidou

Cet espace de 2000m² situé entre les rues Pompidou et Cité de l'Abbé Pierre appartient encore à la Métropole. Il n'a pas encore été rétrocédé à la Ville. Il ne peut donc pas être aménagé pour le moment. Il se profile très certainement un partage de l'espace entre places de stationnement et espaces verts pour les habitants et à l'usage des enfants et jeunes de la maison de quartier Diderot.

Parc des Sens

Suite à des dégradations sur les agrès et le parcours de santé, les conseillers de quartier ont souhaité remplacer les agrès par un jeu à grimper pour répondre à une demande pour les 8-12 ans. L'offre de jeux a été complétée par un toboggan et une double balançoire dont une dite « inclusive », afin de permettre à des enfants et adolescents handicapés de partager cet espace.

Ces aménagements ont été pris sur le budget participatif des conseils de quartier. Coût de l'opération : 39 621 €. Nous remercions le service espace public de la Ville d'avoir conseillé et accompagné le conseil de quartier.

> Retour d'information sur les différents groupes de travail et les commissions municipales

Groupe de travail budget participatif

Sur 2023, le budget réservé à des projets d'intérêt général a permis la pose d'une boîte à lire à la gare et l'ajout de jeux d'enfants au parc des Sens.

Commission municipale « Préserver et valoriser le patrimoine san-priod »

L'objectif est de développer de la réflexion et des actions de sensibilisation et de valorisation du patrimoine à l'échelle de la commune, portant sur tous les champs du patrimoine : bâti, urbain, industriel, naturel et paysager, historique et petit patrimoine...
- Centenaire Cité Maréchal : l'année 2024 marquera le centenaire de l'ouverture des usines Maréchal de Saint-Priest qui ont marqué l'histoire de la ville et du quartier. Celui-ci pourrait avoir lieu au cœur du quartier Garibaldi à l'occasion de la fête

de fin d'année du Pôle Enfance Famille ou du groupe scolaire Hector Berlioz.

Plusieurs animations pourraient être envisagées ce jour-là (kermesse, balade urbaine, repas, spectacle, exposition, gâteau d'anniversaire) ou à d'autres moments dans l'année.

- Périimètre d'Intérêt Patrimonial de la Cité Berliet historique (PIP) : pour rappel, afin de préserver le patrimoine de la Cité Berliet, son identité et ses principes architecturaux fondamentaux, un Périimètre d'Intérêt Patrimonial (PIP) a été mis en place dans le cadre de la modification n° 3 du PLU-H. De plus, comme elle l'avait annoncé, la commune est en train d'acquérir une maison sur ce secteur.

Commission municipale antennes relais

- 18 rue de l'Industrie : cet opérateur projette l'installation d'un nouveau site sur la toiture d'un immeuble d'habitation existant appartenant à CDC habitat.
- 47 rue Aristide Briand : ce dossier concerne l'Espace Mosaïque sur lequel la Ville continue de travailler avec l'opérateur.

> Point sur la participation du conseil à d'autres événements à venir : Fête des lumières le 12 décembre

Fête des lumières

La date retenue pour le défilé qui partirait de la place Salengro est le mardi 12 décembre, rendez-vous à partir de 16 h 30, départ du défilé à 18 h. Distribution de lampions, chocolat chaud et friandises... Autres dates, sur d'autres secteurs : **5 décembre, 18 h 15**, 3 défilés au départ des écoles Ferry, Balzac et Marendiers, et final sur la place Annie Debard / **6 décembre, 18 h 30**, final sur l'esplanade de la MJC à Bel Air / **7 décembre, 18 h**, rendez-vous sur la place Jean Moulin à Revaion.

> Tour de table

Un conseiller de quartier interroge sur la nécessité d'une benne à demeure, en centre-ville. L'expérience a déjà eu lieu dans d'autres secteurs et s'est avérée contre-productive, car les habitants l'utilisaient non pas de façon occasionnelle mais en remplacement de la déchetterie, qui doit être identifiée comme seul moyen d'évacuer ses encombrants.

VILLE DE SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democriatlocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel
de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Centre-Ville / Gare / Garibaldi » c'est...

27 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

ABONTOM E., ALESIO G., **BACK M.-J.**, **BÉAL O.**, BELHAMEL M.,

BESSAS S., BOURRIN L., CALVET A., CHRISTOPH G.,

COMBALIER M.-P., **CROCHON E.**, DESMONCEAU A., DIALLO A.,

DON-MELLO E., FICHANT D., **GRAND C.**, LEMAIRE A., MBE SOH F., **MEBARKI N.**,

NANA KAMGA J.-F., PARACHINI M., PITHIQUOD P., **ROCHE S.**, SEYTRE J., SOUABNI F.,

TARIOT A., WAN DER HEYOTEN F.

